

CONTRAT D'INSCRIPTION – COURS ACCES
SUIVI Licence Accès Santé
2026-2027

Étudiant

NOM : PRENOM :

Né(e) le : à :

Tél. portable :

Email étudiant :@.....

SCOLARITE : Lycée :Spé1.....Spé2.....Moy Bac:

Si Post-Bac : LAS 1Moy..... LAS 2Moy.....

Concours préparé(s) :

Parent

NOM :

ADRESSE :

Mon choix de suivi :

Frais de dossier * * pour tout nouvel étudiant	<input checked="" type="checkbox"/> 160 €
Stage de pré-rentrée Aout 2026	<input type="checkbox"/> 950 €
Suivi Annuel LAS	<input type="checkbox"/> 1850 €
TOTAL :	<input type="checkbox"/> En 1 fois – par chèque ou virement <input type="checkbox"/> Mensualisé en 7 fois - de août 2026 à février 2027 <input type="checkbox"/> par prélèvements bancaires (Mandat SEPA à remettre)

Tournez la page S V P

CONDITIONS GÉNÉRALES

MODALITES DE PAIEMENT

➤ **En cas de non-paiement aux dates indiquées, les mesures suivantes sont appliquées :**

- 1) Après 15 jours de retard suivant l'échéance, copies, notes et classements ne sont plus communiqués à l'étudiant(e) et l'accès à l'espace étudiant du site internet est suspendu.
- 2) Après un mois de retard, l'étudiant(e) n'est plus accepté(e) en séance, le paiement restant exigé.
- 3) 20 € de frais bancaires seront facturés par prélèvement rejeté si ce moyen de règlement est choisi.

➤ **Remboursement de l'inscription**

Abandon notifié entre la date d'inscription figurant sur le présent contrat et au plus tard le 20 août 2026 : Les frais d'inscription (160€) ne sont pas remboursés en cas de désistement. Les éventuels trop perçus seront remboursés.

Abandon notifié entre la date d'inscription figurant sur le présent contrat et au plus tard le 30 septembre 2026 : Les frais d'inscription (160€) ne sont pas remboursés en cas de désistement. Le stage de pré-rentrée est dû pour tout inscrit. Les éventuels trop perçus seront remboursés.

Abandon notifié après le 15 octobre 2026 : Les frais d'inscription et le suivi annuel est dû.

Toutes les notifications doivent nous être adressées par email ou par courrier recommandé.

CONSIGNES DE DISCIPLINE et PEDAGOGIQUES (En cas d'exclusion : les mêmes modalités de remboursement seront appliquées.)

- Interdiction d'apporter des boissons alcoolisées ou des drogues dans l'établissement, et de fumer dans les locaux.
- Interdiction de stationner (voiture) sur le parking de l'école, qui est réservé aux enseignants.
- Respect de l'environnement : attitude envers le voisinage - interdiction de stationner sur les trottoirs, devant les garages et portes d'entrée (organisez-vous en arrivant à l'avance).
- Respect des consignes de sécurité.

Le suivi du Cours Accès permet la construction d'un travail d'ensemble, et l'assiduité des étudiants est impérative.

- Une discipline particulière est exigée pendant les séances : respect des horaires, silence...
- Les téléphones portables doivent être éteints en épreuves et séances.
- Toute absence doit être signalée dès que possible.
- Chaque étudiant doit respecter les jours, horaires et salles prévus pour le groupe dont il fait partie.

MÉDIATION

En vertu de l'article L152-1 du code de la consommation est préalablement à tous litiges, le consommateur est informé qu'il peut mettre en œuvre la procédure gratuite de médiation en vue de la résolution amiable de tous litiges. Pour ce faire il s'adressera à Médiation de la Consommation & Patrimoine, 12 Square Desnouettes, 75015 PARIS ; <http://www.mcpmediation.org>

DROIT A L'IMAGE et RGPD

En m'inscrivant, j'autorise le Cours Accès et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numériques, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le Cours Accès s'interdit de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je n'autorise pas le droit à l'image

En m'inscrivant, j'accepte de recevoir des informations sur les offres pédagogiques destinées aux étudiants inscrits en faculté de médecine et exclusivement proposées par les établissements d'enseignement et de formation de la société Hippocrate Phi4, JACOB BIDCO, Société par actions simplifiée, Siège social : 11, rue de l' Arsenal – 75004 Paris - 894 181 593 RCS Paris

Pour toute opposition à ces dispositions, un mail doit être envoyé à : contact@cours-acces.fr

Nous avons pris connaissance des conditions générales et financières et nous les acceptons

Fait à : le :

Nom et Signature du responsable des paiements

Signature de l'étudiant

Cours ACCES